



RÉFÉRENDUM NOTRE-DAME-DES-LANDES

Dimanche 26 juin, les électeurs de Loire-Atlantique sont invités à se prononcer, lors d'un référendum, sur le projet du transfert de l'aéroport actuel Nantes-Atlantique, au sud de l'agglomération nantaise, vers le site de Notre-Dame-des-Landes.

La réalisation du futur aéroport est essentielle pour l'avenir du territoire. **C'EST UN ÉQUIPEMENT D'INTÉRÊT GÉNÉRAL, RECONNU D'UTILITÉ PUBLIQUE** qui répond à des préoccupations majeures de développement durable notamment avec ses deux pistes pour limiter au maximum les nuisances sonores pour les habitants situés à proximité.

Il permettra de mieux connecter notre territoire aux autres capitales européennes. Il contribuera à la création de nombreux emplois, au développement de l'activité économique de ce territoire. Ce transfert va également permettre de soutenir la croissance des filières industrielles qui font la fierté de notre région.

Pour de nombreuses raisons, ce transfert de l'aéroport est utile pour la tranquillité des habitants avec la fin des nuisances sonores, la construction de nouveaux logements à Nantes, Saint-Aignan-de-Grandlieu, Rezé, Bouguenais. Cela permettra ainsi de limiter l'étalement urbain et la consommation de terres agricoles.

Voter oui, c'est décider nous-mêmes de notre avenir, c'est agir pour concilier développement économique et protection de l'environnement.

Grâce à l'action de nos aînés, nous avons la chance de profiter d'une qualité de vie qui rend notre territoire attractif et qui connaît une croissance démographique continue. Nous voulons que cette dynamique s'amplifie et bénéficie à tous ! Pour toutes ces raisons, **NOUS DISONS OUI.**

LE 26 JUIN 2016 **VOTER OUI,** C'EST DÉCIDER NOUS-MÊMES DE NOTRE AVENIR !



Au nom d'un « dialogue citoyen » renouvelé pour un projet dont le traitement nuit depuis trop longtemps à l'image de notre territoire, le Président de la République a annoncé le 11 février 2016 un référendum local sur la question du transfert de l'aéroport de Nantes-Atlantique à Notre-Dame-des-Landes.

Le dimanche 26 juin, **C'EST À NOUS QU'APPARTIENT NOTRE DESTIN.**

ALORS LE 26 JUIN, **VOTEZ, ET FAITES VOTER OUI !**

7 RAISONS DE VOTER OUI



VOTER OUI, C'EST LIMITER L'ÉTALEMENT URBAIN

Le transfert de l'aéroport de Nantes-Atlantique à Notre-Dame-des-Landes permettra de libérer des espaces constructibles dans la métropole nantaise sur le site de l'actuel aéroport.

C'est une réponse essentielle au besoin de logements justifiés par le nombre d'habitants qui s'installent, chaque année, autour de Nantes. Après le transfert, ce sont près de 15 000 habitants qui pourront s'installer à l'intérieur du périphérique nantais, permettant ainsi de réduire les trajets domicile / travail.



VOTER OUI, C'EST ASSURER LA TRANQUILLITÉ ET LA SÉCURITÉ DES HABITANTS



Aujourd'hui, Nantes est survolée par des avions à moins de 300 mètres du sol. La commune de Saint-Aignan-de-Grandlieu, quant à elle, est survolée à moins de 100 mètres.

Cette situation ne peut plus durer. 42 000 habitants subissent les nuisances sonores !

La hausse inéluctable du trafic aérien entrainera encore plus de nuisances. Notre responsabilité, c'est d'y mettre fin en fermant Nantes-Atlantique et en transférant l'aéroport à Notre-Dame-des-Landes.

VOTER OUI, C'EST PROTÉGER L'ENVIRONNEMENT



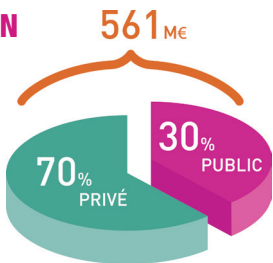
Le transfert de l'aéroport de Nantes-Atlantique à Notre-Dame-des-Landes mettra fin au survol du lac de Grand-Lieu (zone Natura 2000) ainsi qu'aux nuisances environnementales.

Il existe un périmètre de Protection des Espaces Agricoles et Naturels (PEAN) de 17 000 hectares entre le nord de l'agglomération et le futur aéroport de Notre-Dame-des-Landes.

VOTER OUI, C'EST DIRE OUI À UN INVESTISSEMENT D'AVENIR

Géré et exploité dans le cadre d'une Délégation de Service Public, le futur aéroport reste propriété de l'État avec un financement public limité, remboursable et contrôlé par les élus.

En comparaison, le montant du financement public représente moins de 10 km de ligne à grande vitesse.



VOTER OUI, C'EST FACILITER LE DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES



Aujourd'hui, l'espace autour de Nantes-Atlantique est contraint et ne permet pas aux entreprises de se développer. Le transfert de l'aéroport est la garantie que ces activités industrielles, moteur essentiel de l'emploi, pourront grandir : les secteurs de l'aéronautique (aujourd'hui plus de 10 000 emplois en Loire-Atlantique), de la construction navale, des énergies marines renouvelables, de l'agro-alimentaire, du numérique, etc. Toutes ces filières connaîtront une croissance plus forte avec le transfert de l'aéroport de Nantes-Atlantique à Notre-Dame-des-Landes.

VOTER OUI, C'EST AUSSI DIRE NON AUX ZADISTES

Nous rappelons que la zone du futur aéroport est occupée illégalement. L'État de droit doit être respecté ici comme ailleurs pour que les habitants puissent vivre en sécurité et en tranquillité. Voter oui, c'est donner le feu vert au démarrage des travaux et à l'expulsion de la ZAD pour mettre fin aux occupations illégales.

EN SAVOIR PLUS

Rendez-vous sur ps44.fr pour consulter le dossier !
@fedes_ps44 f Parti socialiste de Loire-Atlantique